



Nom de la fiche signalétique
Nom du fabricant
N° de stock:
Date de révision de la fiche
signalétique du kit

DEVCON® Titanium Putty
ITW Devcon
10760
1/15/2011

Composants	
	TITANIUM PUTTY RESIN
	TITANIUM PUTTY HARDENER
ITW Devcon Code de produit : 10760	



PRINT



GLOSSARY

SECTION 1 - PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: **TITANIUM PUTTY RESIN**
Nom du fabricant: ITW Devcon
Adresse: 30 Endicott Street
Danvers, MA 01923
(978) 777-1100
Téléphone pour informations générales:
Téléphone pour urgences: (800) 424-9300
CHEMTREC: Aux États-Unis CHEMTREC: (800) 424-9300
Canutec: Au Canada, appeler CANUTEC : (613) 996-6666 (appeler à frais virés)
Fiche signalétique révisée le: 1/15/2011

HMIS

Danger pour la santé selon	2*
Danger d'incendie selon	1
Réactivité	1
Protection personnelle	x

* Effets chroniques sur la santé

SECTION 2 - COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient
Silicon	7440-21-3	5 - 10 par poids
Magnesium silicate hydrate	14807-96-6	5 - 10 par poids
Iron	7439-89-6	30 - 60 par poids
Titanium	7440-32-6	1 - 5 par poids
Bisphenol A diglycidyl ether resin	25068-38-6	10 - 30 par poids
Inert material	N/A	1 - 5 par poids
Fillers	N/A	1 - 5 par poids

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence:	AVERTISSEMENT ! Agent de sensibilisation potentiel.. Irritant.
Voie d'exposition:	Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:	
Yeux:	Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmolement, des rougeurs et une enflure. Une surexposition risque de causer un larmolement, une conjonctivite, des dommages à la cornée et des lésions permanentes..
Peau:	Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
Inhalation:	Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.
Ingestion:	Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
Effets chroniques sur la santé:	Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
Signes/symptômes:	Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
Organes cibles:	Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif.
Aggravation des conditions préexistantes:	Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané:	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Point d'éclair:	>400°F (204.4°C)
Méthode de point d'éclair :	Pensky-Martens Closed Cup
Température d'auto-inflammation:	Indéterminé.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminé.
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminé.
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
Agent extincteur:	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO2) ou un agent extincteur sec.
Extincteur peu recommandé:	De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage.

Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
Risques de feu peu communs:	Sealed containers at elevated temperatures may rupture explosively and spread fire due to polymerization.. Un chauffage au-dessus de 149°C en présence d'air peut causer une décomposition oxydante lente, ainsi qu'une polymérisation si la température atteint 260°C.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures de nettoyage des déversements:	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
Précautions personnelles:	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Autres précautions:	Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.
Entreposage:	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations.
Procédures pour manipulations spéciales:	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation.

SECTION 8 - PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION, PROTECTION PERSONNELLE

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection cutanée:	Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.
Protection des voies respiratoires:	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection fournie par les appareils de protection respiratoire à adduction d'air est limitée. Utiliser un respirateur à

adduction d'air à pression positive s'il existe un risque de dégagement non contrôlé, que les niveaux d'e.

Autre équipement de protection: Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluge.

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Silicon:

Directives ACGIH:

Directives OSHA: 15 mg/m³
PEL-TWA: 15 mg/m³ Particules/poussières totales (T)
PEL-TWA: 5 mg/m³ Fraction respirable (R)

Magnesium silicate hydrate:

Directives ACGIH: 2 mg/m³
TLV-TWA: 1 mg/m³ Fraction respirable (R)
TLV-TWA: 2 mg/m³ Fraction respirable (R)

Directives OSHA: 20 mppcf
PEL-TWA: 20 mppcf

Notes : Seules les valeurs LEP et VLA établies pour les ingrédients figurent ci-dessous.

SECTION 9 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence de l'état physique:	Visqueux. Liquide..
Odeur:	légère Odeur
Point d'ébullition:	>500°F (260°C)
Point de fusion:	Indéterminé.
Gravité spécifique:	2.5
Solubilité:	négligeable
Densité de vapeur:	>1 (air = 1)
Pression de vapeur:	0.03 mmHg @171°F
Pourcentage volatil:	0
Point D'Évaporation:	<<1 (butyl acetate = 1)
pH:	Neutral.
Formule moléculaire:	Mélange
Poids moléculaire:	Mélange
Point d'éclair:	>400°F (204.4°C)
Méthode de point d'éclair :	Pensky-Martens Closed Cup
Température d'auto-inflammation:	Indéterminé.
Teneur en COV:	0 g/L
Pourcentage de solides en poids	100

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans des températures et pressions normales.
Polymérisation dangereuse:	Non signalé.
Conditions à éviter:	Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation. Le chauffage de la résine au-dessus de 149°C en présence d'air peut causer une décomposition oxydante lente.
Matériaux incompatibles:	Acides minéraux ou de Lewis forts, agents oxydants forts, bases organiques et minérales fortes (particulièrement les amines aliphatiques primaires et secondaires).

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Silicon:

Numéro RTECS: VW0400000
Yeux: Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 3 mg
Ingestion: Orale - Rat LD50: 3160 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]

Magnesium silicate hydrate:

Numéro RTECS: WW2710000
Peau: Contact avec la peau - Humain : 300 ug/3D (Intermittent)

Iron:

Numéro RTECS: NO4565500
Ingestion: Orale - Rat LD50: 30 gm/kg [Métabolisme nutritionnel et général - Perte de poids ou réduction du gain de poids]
Numéro RTECS: XR1700000

Bisphenol A diglycidyl ether resin:

Numéro RTECS: SL6480000
Peau: Contact avec la peau - Rat LD : >2 gm/kg [Métabolisme nutritionnel et général - Autres changements]

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
Destinée environnementale: Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets: Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'EPA et/ou l'état et les directives locales.
Numéro RCRA: Aucun.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT: non réglementé.
Numéro ONU DOT: N/A
Classification de danger DOT: Ne s'applique pas
Groupe d'emballage DOT: Ne s'applique pas

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Silicon :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
Massachusetts: Énuméré
Pennsylvanie: Énuméré
Canada DSL : Énuméré

Magnesium silicate hydrate :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
Massachusetts: Énuméré
Pennsylvanie: Énuméré
Canada DSL : Énuméré

Iron :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
Canada DSL : Énuméré

Titanium :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
Canada DSL : Énuméré

Bisphenol A diglycidyl ether resin :

État de l'inventaire TSCA: Énuméré
Canada DSL : Énuméré

Réglementations canadiennes. WHMIS Classe de danger(es): D2B
Tous les composants de ce produit figurent sur la liste canadienne des substances domestiques.

SECTION 16 - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Danger d'incendie selon HMIS: 1
Danger pour la santé selon HMIS: 2*
Réactivité selon HMIS: 1
Protection personnelle selon HMIS: x
Fiche signalétique révisée le: 1/15/2011
Auteur du MSDS: Actio Corporation
Déni de responsabilité: Ces informations de santé et sécurité étaient selon nous exactes à la date de publication des présentes. Nous ne pouvons cependant accepter aucune responsabilité concernant des pertes, blessures ou dommages résultant de leur utilisation. Les renseignements présentés dans cette fiche technique sont offerts uniquement à titre informatif pour aider à déterminer comment manipuler, stocker et utiliser cette substance de façon sécuritaire. Les présentes ne constituent pas une spécification officielle et ne garantissent aucune propriété spécifique. Tous les produits chimiques doivent être manipulés uniquement par du personnel compétent, dans un environnement contrôlé.

Droits d'auteur© 1996-2011 Actio Software Corporation. Tous droits réservés.

SECTION 1 - PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom du produit: **TITANIUM PUTTY HARDENER**
Nom du fabricant: ITW Devcon
Adresse: 30 Endicott Street
Danvers, MA 01923
Téléphone pour informations générales: (978) 777-1100
Téléphone pour urgences: (800) 424-9300
CHEMTREC: Aux États-Unis CHEMTREC: (800) 424-9300
Canutec: Au Canada, appeler CANUTEC : (613) 996-6666 (appeler à frais virés)
Fiche signalétique révisée le: 1/15/2011

HMIS	
Danger pour la santé selon	3*
Danger d'incendie selon	1
Réactivité	1
Protection personnelle	x

* Effets chroniques sur la santé

SECTION 2 - COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient
Formaldehyde polymer with phenol and TETA	32610-77-8	10 - 30 par poids
Iron	7439-89-6	10 - 30 par poids
Magnesium silicate hydrate	14807-96-6	10 - 30 par poids
Phenol	108-95-2	5 - 10 par poids
Non-hazardous ingredients.	Not applicable	5 - 10 par poids
2-Ethyl-4-Methylimidazole	931-36-2	5 - 10 par poids
Silicon	7440-21-3	1 - 5 par poids
Inert material	Not applicable	1 - 5 par poids
Titanium dioxide	13463-67-7	1 - 5 par poids
Titanium	7440-32-6	1 - 5 par poids
Crystalline silica	14808-60-7	0.1 - 1 par poids
Triethylenetetramine	112-24-3	1 - 5 par poids

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES RISQUES:

Aperçu des procédures d'urgence:	AVERTISSEMENT ! Nocif. Agent de sensibilisation potentiel.. Irritant.
Voie d'exposition:	Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Effets potentiels sur la santé:	
Yeux:	Peut causer une forte irritation des yeux et des brûlures. Un contact oculaire peut causer des lésions permanentes et une cécité.
Peau:	Cause une forte irritation de la peau. Peut causer des lésions cutanées permanentes. Des réactions allergiques sont possibles. Peut causer une sensibilisation cutanée et une réaction allergique devenant évidente lors d'une nouvelle exposition au produit.
Inhalation:	Les vapeurs et les gouttelettes en suspension de cette substance peuvent causer une irritation respiratoire grave. Chez certaines personnes sensibles, peut causer une sensibilisation respiratoire avec symptômes semblables à ceux de l'asthme.
Ingestion:	Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales.
Effets chroniques sur la santé:	Un contact cutané prolongé peut causer des brûlures avec de fortes rougeurs, une inflammation et la destruction possible de tissus.
Signes/symptômes:	Une surexposition peut causer un larmolement, des rougeurs, une inflammation ou une gêne aux yeux.
Organes cibles:	Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif. Système nerveux central.
Aggravation des conditions préexistantes:	Les personnes ayant des antécédents d'affections cutanées, d'asthme, d'allergies ou de sensibilisation peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit.

SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SOINS:

Contact oculaire:	Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15-20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané:	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui

Ingestion:

administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Inflammabilité:	Classe III B.
Point d'éclair:	277°F (136.1°C)
Méthode de point d'éclair :	Pensky-Martens Closed Cup
Température d'auto-inflammation:	Indéterminé.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminé.
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	Indéterminé.
Instructions de lutte contre les incendies :	Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.
Agent extincteur:	Pour combattre un incendie avec combustion de ce produit, utiliser du dioxyde de carbone (CO ₂) ou un agent extincteur sec.
Extincteur peu recommandé:	De l'eau ou une mousse peut causer une réaction de moussage.
Équipement protecteur:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures de nettoyage des déversements:	Absorber le déversement avec du matériau inerte (e.g. sable ou terre sec), et placer dans un récipient de déchets chimiques. Fournir une aération. Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon. Éviter les contacts personnels ainsi que l'inhalation des vapeurs et des gouttelettes en suspension du produit. Ventiler le secteur. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.
Précautions personnelles:	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.
Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
Autres précautions:	Pomper ou enlever à la pelle dans des récipients de stockage ou d'élimination.

SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manutention:	Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit.
Entreposage:	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur et des matériaux incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. Ne conserver dans les récipients en métal réactif. Garder à bonne distance des acides et des oxydants.
Procédures pour manipulations spéciales:	Prévoir une ventilation/protection respiratoire appropriée contre les produits de décomposition (voir section 10) durant les opérations de soudure et de découpage au chalumeau, ainsi que pour éviter les inhalations de poussières durant le ponçage/rectification du produit durci.
Habitudes d'hygiène:	Bien se laver après toute manipulation.

SECTION 8 - PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION, PROTECTION PERSONNELLE

Mesures d'ingénierie:	Utiliser une mesure d'ingénierie telle que des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou toute autre mesure ingénierie pour contrôler les niveaux aérogènes en dessous des limites d'exposition recommandées. Une bonne aération générale devrait être suffisante pour contrôler les niveaux aérogènes. Lorsque des systèmes de ce type ne sont pas efficaces, porter un équipement de protection individuel adéquat, qui fonctionne de manière satisfaisante et respecte les normes OSHA ou d'autres normes reconnues. Consulter les procédures locales pour ce qui est de la sélection, formation, inspection et maintenance de l'équipement de protection individuel.
Protection des yeux/du visage:	Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.
Description de la protection cutanée:	Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.
Protection des voies respiratoires:	Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection fournie par les appareils de protection respiratoire à adduction d'air est limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il existe un risque de dégagement non contrôlé, que les niveaux d'e.
Autre équipement de protection:	Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluge.

DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS

Magnesium silicate hydrate:

Directives ACGIH:	2 mg/m3 TLV-TWA: 1 mg/m3 Fraction respirable (R) TLV-TWA: 2 mg/m3 Fraction respirable (R)
Directives OSHA:	20 mppcf PEL-TWA: 20 mppcf

Phenol:

Directives ACGIH:	5 ppm Peau: oui TLV-TWA: 5 ppm
Directives OSHA:	5 ppm Peau: oui PEL-TWA: 5 ppm

Silicon:

Directives ACGIH:	
Directives OSHA:	15 mg/m3 PEL-TWA: 15 mg/m3 Particules/poussières totales (T) PEL-TWA: 5 mg/m3 Fraction respirable (R)

Titanium dioxide:

Directives ACGIH:	10 mg/m3 TLV-TWA: 10 mg/m3
-------------------	-------------------------------

Crystalline silica:

Directives ACGIH:	0.025 mg/m3 TLV-TWA: 0.025 mg/m3 Fraction respirable (R)
Directives OSHA:	[10 mg/m3]/[{% SiO2} + 2]

Notes : Seules les valeurs LEP et VLA établies pour les ingrédients figurent ci-dessous.

SECTION 9 - CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence de l'état physique:	Pâte..
Couleur:	blanc cassé.
Odeur:	Ammoniacal.

Point d'ébullition:	>350°F (176.6°C)
Point de fusion:	Indéterminé.
Gravité spécifique:	1.78
Solubilité:	Appreciable.
Densité de vapeur:	Indéterminé.
Pression de vapeur:	<10.4 mmHg @70°F
Pourcentage volatil:	0
Point D'Évaporation:	Indéterminé.
pH:	9.5-10.0 @ 5 Percent Solution
Formule moléculaire:	Mélange
Poids moléculaire:	Mélange
Point d'éclair:	277°F (136.1°C)
Méthode de point d'éclair :	Pensky-Martens Closed Cup
Température d'auto-inflammation:	Indéterminé.
Teneur en COV:	0 g/L
Pourcentage de solides en poids	100

SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:	Stable dans des températures et pressions normales.
Polymérisation dangereuse:	Non signalé.
Conditions à éviter:	Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation.
Matériaux incompatibles:	Oxydants, acides et composés organiques chlorés. Métaux réactifs (par ex., sodium, calcium, zinc). Hypochlorite de sodium/calcium. Oxyde/acide nitreux, nitrites. Peroxydes. Matériaux réagissant aux composés hydroxydes.

SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Iron:

Numéro RTECS:	NO4565500
Ingestion:	Orale - Rat LD50: 30 gm/kg [Métabolisme nutritionnel et général - Perte de poids ou réduction du gain de poids]

Magnesium silicate hydrate:

Numéro RTECS:	WW2710000
Peau:	Contact avec la peau - Humain : 300 ug/3D (Intermittent)

Phenol:

Numéro RTECS:	SJ3325000
Yeux:	Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 5 mg Oeil - Lapin Rincé sous l'eau.: 5 mg/30S
Peau:	Contact avec la peau - Rat : 669 mg/kg [Comportement - Tremblement Reins/uretère/vessie - Hematuria Peau et phanères - Cutaneous sensitization, experimental (Après une exposition topique)] Contact avec la peau - Souris : 329 mg/kg/30M [Peau et phanères - Irritation primaire (Après une exposition topique) Biochemical - Metabolism (Intermediary) - Other Biochemical - Metabolism (Intermediary) - Effect on inflammation or mediation of inflammation] Contact avec la peau - Lapin : 630 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Contact avec la peau - Rat : 1500 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Contact avec la peau - : 400 uL/30S Contact avec la peau - Lapin : 535 mg Contact avec la peau - Lapin : 100 mg Contact avec la peau - Souris : 16 gm/kg/40W (Intermittent) [Tumorigenic - carcinogenic by RTECS criteria Peau et phanères - Tumors] Contact avec la peau - Souris : 4000 mg/kg/24W (Intermittent) [Tumorigenic -

	neoplastic by RTECS criteria Peau et phanères - Tumors]
Inhalation:	Inhalation - Souris LC50: 177 mg/m3 [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Inhalation - Rat LC50: 316 mg/m3 [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Inhalation - Souris LC50: 177 mg/m3/4H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Inhalation - Rat LC50: 316 mg/m3/4H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Ingestion:	Orale - Rat LD50: 317 mg/kg [Comportement - Convulsions ou effet sur seuil d'attaque] Orale - Souris LD50: 270 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Rat LD50: 512 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Numéro RTECS:	NI6147500
Silicon:	
Numéro RTECS:	VW0400000
Yeux:	Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 3 mg
Ingestion:	Orale - Rat LD50: 3160 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Titanium dioxide:	
Numéro RTECS:	XR2275000
Peau:	Contact avec la peau - Humain : 300 ug/3D (Intermittent)
Cancérogénicité:	IARC : Groupe 2B : potentiel cancérogène pour les êtres humains.
Numéro RTECS:	XR1700000
Crystalline silica:	
Numéro RTECS:	VV7330000
Cancérogénicité:	IARC : Groupe 1 : cancérogène pour les humains. NTP : raisonnablement anticipé comme étant un agent cancérogène pour les humains.
Triethylenetetramine:	
Numéro RTECS:	YE6650000
Yeux:	Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 49 mg Oeil - Lapin Test standard de Draize.: 20 mg/24H
Peau:	Contact avec la peau - Lapin LD50: 805 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Contact avec la peau - Lapin Test d'irritation ouvert: 490 mg Contact avec la peau - Lapin Test standard de Draize.: 5 mg/24H Contact avec la peau - Cobaye TDLo: 3667 mg/kg [Reproductive - Effects on Embryo or Fetus - Fetal death]
Ingestion:	Orale - Rat LD50: 2500 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Souris LD50: 38.5 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]

SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:	Aucune donnée d'écotoxicité n'a été découverte pour ce produit.
Destinée environnementale:	Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination des déchets:	Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'Epa et/ou l'état et les directives locales.
Numéro RCRA:	Aucun.

SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Nom d'expédition DOT:	non réglementé.
Numéro ONU DOT:	N/A
Classification de danger DOT:	Ne s'applique pas
Groupe d'emballage DOT:	Ne s'applique pas

SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Formaldehyde polymer with phenol and TETA :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

Iron :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

Magnesium silicate hydrate :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Massachusetts:	Énuméré
Pennsylvanie:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

Phenol :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
SARA:	EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Title III) Section 313 Produit chimique réglementé.
Section 302 EHS:	EPCRA (SARA Title III) Section 302 (40 CFR Part 355) Substances extrêmement dangereuses. Quantité de planification limite) en livres: 500/10,000 Lbs.
Section 302 RQ:	EPCRA (SARA Title III) Section 302 (40 CFR Part 355) Substances extrêmement dangereuses. Quantité de planification limite) en livres: 1,000 Lbs.
New Jersey:	Énuméré: NJ Hazardous List; Substance Number: 1487
Massachusetts:	Énuméré: Massachusetts Oil and Hazardous List
Pennsylvanie:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

2-Ethyl-4-Methylimidazole :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

Silicon :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Massachusetts:	Énuméré
Pennsylvanie:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

Titanium dioxide :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Massachusetts:	Énuméré
Pennsylvanie:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

Titanium :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré

Crystalline silica :

État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Massachusetts:	Énuméré
Pennsylvanie:	Énuméré

Canada DSL :	Énuméré
Triethylenetetramine :	
État de l'inventaire TSCA:	Énuméré
Massachussetts:	Énuméré
Pennsylvanie:	Énuméré
Canada DSL :	Énuméré
Réglementations canadiennes.	WHMIS Classe de danger(es): D2B; D2A Tous les composants de ce produit figurent sur la liste canadienne des substances domestiques.

SECTION 16 - INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Danger d'incendie selon HMIS:	1
Danger pour la santé selon HMIS:	3*
Réactivité selon HMIS:	1
Protection personnelle selon HMIS:	x
Fiche signalétique révisée le:	1/15/2011
Auteur du MSDS:	Actio Corporation
Déni de responsabilité:	Ces informations de santé et sécurité étaient selon nous exactes à la date de publication des présentes. Nous ne pouvons cependant accepter aucune responsabilité concernant des pertes, blessures ou dommages résultant de leur utilisation. Les renseignements présentés dans cette fiche technique sont offerts uniquement à titre informatif pour aider à déterminer comment manipuler, stocker et utiliser cette substance de façon sécuritaire. Les présentes ne constituent pas une spécification officielle et ne garantissent aucune propriété spécifique. Tous les produits chimiques doivent être manipulés uniquement par du personnel compétent, dans un environnement contrôlé.

Droits d'auteur© 1996-2011 Actio Software Corporation. Tous droits réservés.